

Le 13 juillet 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue à huis clos le 13 juillet 2020 à 19 h 30 et à laquelle sont présents par visioconférence :

Mme Gina Charest, conseillère M. Guillaume Côté-Philibert, conseiller
Mme Marie LeBlanc, conseillère M. Frédéric Lagacé, conseiller
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère

Formant quorum sous la présidence de M. Jean Pierre Rioux, maire. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote. M. Maurice Vaney, conseiller, est absent.

Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale, greffière adjointe et trésorière adjointe, M. Steve Rioux, trésorier, et M. Benoit Rheault, greffier.

13 980

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Gina Charest
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

13 981

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2020

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020.

ADOPTÉE

13 982

3. ADOPTION DES DÉBOURSÉS DE JUIN 2020

**Il est proposé par Marie LeBlanc
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve et autorise le paiement des déboursés du mois de juin 2020 au montant total de 767 794,19 \$.

ADOPTÉE

13 983

4. SUIVI DE L'APPEL D'OFFRES « TRAVAUX D'ASPHALTAGE D'UNE PARTIE DE LA RUE NOTRE-DAME OUEST (VTP-2020-02) »

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles a demandé des soumissions par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et par un avis publié dans le journal Info-Dimanche pour le projet « Travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Notre-Dame Ouest, VTP-2020-02 », incluant la pulvérisation, la mise en forme, la compaction, la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux; **ATTENDU QUE**, le 7 juillet 2020, la Ville a reçu une soumission selon un prix unitaire de la tonne métrique (TM) de béton bitumineux :

- Construction B.M.L, division de Sintra inc. [N.E.Q. 1145755295], prix unitaire 196,00 \$ / TM (avant taxes), pour un total estimé à 171 492,11 \$ (taxes incluses) pour 761 TM posées;

ATTENDU QUE cette offre est conforme suivant les dispositions du devis et qu'elle respecte les paramètres budgétaires de la Ville;

Pour ces motifs,

**Il est proposé par Frédéric Lagacé
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles accorde à l'entreprise « Construction B.M.L, division de Sintra inc. » le contrat pour le projet « Travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Notre-Dame Ouest, VTP-2020-02 », conformément aux documents de cet appel d'offres et à la soumission déposée et ce, pour le montant total estimé à 171 492,11 \$ (taxes incluses) pour 761 TM au prix unitaire soumissionné; il est toutefois

précisé que la dépense finale sera à ce prix unitaire (196,00 \$ / TM plus taxes) selon le tonnage réel de béton bitumineux fourni et posé;

Que : la dépense nette de ce projet soit financée ainsi : 80% par le Programme d'aide à la voirie locale, et le solde par le surplus accumulé;

Que : le Conseil municipal autorise le maire, M. Jean Pierre Rioux, et la directrice générale, Mme Pascale Rioux, à signer tout document nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

13 984

5. ENGAGEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTUDIANTE SAISON 2020

Il est proposé par Gina Charest

Et résolu unanimement;

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles autorise et entérine l'engagement des personnes étudiantes suivantes pour la saison 2020 :

- Thomas Morin (Service des loisirs / coordonnateur)
- Yoann Guay (Service des loisirs / soccer)
- Nicolas Fortin (Service des loisirs / soccer)
- Nicolas Thibault (Service des loisirs / baseball)
- Xavier McNicoll Belzile (Service des loisirs / baseball)
- Émile Dionne (Service des loisirs / baseball)
- Mathis Bélanger (Service des loisirs / baseball)
- Dylan Santerre (Service des loisirs / entretien terrains)
- Annie Caron (Terrain de jeux)
- Lauralie Boudreau (Terrain de jeux)
- Pénélope Boudreau (Terrain de jeux)
- Émilie Bélanger (Terrain de jeux)
- Mathilde Ouellet (Terrain de jeux)
- Mélodie Dubé (Terrain de jeux)
- François Michaud (Terrain de jeux)
- Ève Robichaud (Terrain de jeux)
- Blaise Vaney (Terrain de jeux)
- Mathieu Côté (Service des travaux publics)
- Benoît Albert (Service des travaux publics)
- Samuel Bélanger (Service des travaux publics).

ADOPTÉE

13 985

6. MANDAT D'ÉVALUATION ET D'INSPECTION D'UN BÂTIMENT

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles doit procéder à l'évaluation et l'inspection d'une résidence incendiée;

ATTENDU QUE la Ville n'a pas le personnel qualifié pour réaliser un rapport d'expertise sur l'état du bâtiment;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc

Et résolu unanimement par ce Conseil,

Que : la Ville de Trois-Pistoles accepte la proposition de services professionnels du 29 juin 2020 de Luc Babin consultant inc. au montant de 3 993,70 \$ (plus les taxes applicables) pour l'accompagner dans ce projet. Le mandat consiste à fournir des services professionnels en ingénierie afin de rédiger un rapport d'expertise incluant une analyse qualitative de la proportion du bâtiment qui est endommagée, l'évaluation des dommages et les recommandations de réparation proposée.

ADOPTÉE

13 986

7. ANIMATIONS ESTIVALES À TROIS-PISTOLES POUR FAVORISER L'ACHAT LOCAL

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles souhaite favoriser l'achat local dans les commerces pistolois en ces temps plus difficiles en raison de la pandémie actuelle ;

ATTENDU QUE d'autres partenaires du milieu désirent collaborer à cet objectif de développement économique;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Guillaume Côté-Philibert

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles disponibilise un montant de 20 000 \$ pour soutenir le secteur commercial et touristique grâce à divers projets à réaliser sur le territoire en 2020; à cette fin, le Conseil autorise et mandate Mme Sara Amélie Bellavance, directrice du service de la culture et des communications, ou en son absence Mme Pascale Rioux, directrice générale, pour réaliser les dépenses requises (incluant le versement d'aide financière) pour la réalisation desdits projets dans le respect dudit budget.

ADOPTÉE

8. DIVERS (AUTORISATIONS)

13 987

8.1 AUTORISATION CONCERNANT LA FERMETURE OCCASIONNELLE D'UNE PARTIE DE LA RUE PELLETIER

**Il est proposé par Jacinthe Veilleux
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles autorise, à certaines conditions, la fermeture temporaire d'une partie de la rue Pelletier, entre les rues Jean-Rioux et Vézina, et ce, pendant la tenue du marché public les dimanches jusqu'au 11 octobre prochain; pendant cette fermeture, la rue demeure accessible aux piétons et doit demeurer dégagée et surveillée selon les conditions établies, en particulier afin de favoriser le passage des véhicules d'urgence. À ce sujet, le Conseil mandate Mme Pascale Rioux, directrice générale, et M. Pascal Rousseau, directeur du service incendie, pour appliquer les conditions exigées avec le Marché public des Basques.

ADOPTÉE

13 988

8.2 AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE VENTE TROTTOIR

**Il est proposé par Marie LeBlanc
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles autorise la tenue d'une vente trottoir au cours de la période estivale 2020 par les commerces reconnus et ayant leur place d'affaires dans une zone autorisant l'usage «commerce de détail», cette activité complémentaire devant se tenir à l'extérieur en façade desdits commerces; l'activité doit cependant permettre le passage des piétons sur les trottoirs, ne doit pas empiéter sur la chaussée ni nuire à la visibilité des usagers de la route et doit respecter toute réglementation et toute directive applicable notamment en matière de santé publique, de sécurité, de salubrité et de zonage.

ADOPTÉE

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres du Conseil présents.

13 989

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Frédéric Lagacé
Et résolu unanimement,**

Que : la séance soit levée. Il est 19 h 43.

ADOPTÉE

Jean Pierre Rioux, maire

Benoit Rheault, greffier